

le travail

EDITION QUOTIDIENNE DU 45e CONGRES

Vendredi le 16 juin 1972

Vol. 48, No. 13, Organe officiel de la CSN

MONTREAL-MATIN

15c

MIAMI 35c ETATS-UNIS 25c LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS DU MATIN EN AMERIQUE

72 pages

VOL. XLII — No 341 — MONTREAL, MERCREDI 14 JUIN 1972

AVERSES OU ORAGES

L'appel de Pépin crée un froid

Le président du Syndicat des Fonctionnaires de la Fédération des Employés

le journal de Québec

L'attitude de certains chefs syndicaux est un des problèmes qui affectent les industries québécoises (Saint-Pierre)

VOL. VI No 27

SON RAPPORT DOCTRINAIRE

CSN: menace de nouveaux DÉPARTS

Le congrès de la CSN

Résistance à la politisation

CSN MENACÉE DE LA DÉFECTION DES FONCTIONNAIRES

DÉTAILS: PAGE 5

PEPIN JOUE LA TÊTE

LE CONGRÈS DE LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

LORSQUE PÉPIN PARLE, DANS L'ASSISTANCE: LE DOUTE

LE CONGRÈS TEXTE: LOUISE BERTRAND

contribuer à changer le système... Célestine... NATIONALAUX

Refus des fonctionnaires de DÉCLARER LA GUERRE AU PARTI AU POUVOIR

LOUISE BERTRAND

formule d'une lutte ouverte à l'égard du parti au pouvoir, et désirent plutôt concentrer leurs efforts sur la négociation... pondue que sa plus grande préoccupation était la négociation en cours... MO

Les comités populaires à Pépin ont presque l'effet de SOMNIFÈRES SUR BOURASSA

Norman Delisle... verture du congrès de prises de position de craignait les Comité... d'ailleurs... consultative dont M. P.

La CSN à Moscou

par Gérard DION... des syndicats de l'URSS. C'est pour... d'Italie n'emploient plus...

Pépin joue le tout pour le tout | Opposition au

Face aux dissensions internes à la

l'Action Québécoise

il engage une lutte à finir avec Bourassa

majorité des fonctionnaires désirent pas travailler à

à battre le réaïme Bourassa" Plusieurs syndicats menacent de quitter les rangs de la CSN

ET PENDANT CE TEMPS, LE CONGRÈS DÉFINISSAIT L'ORIENTATION DE LA CSN...

LA MISE EN PLACE DES COMITÉS POPULAIRES EST-ELLE POSSIBLE?

DES DÉLÉGUÉS PARLENT

Michel Tremblay, Hauterive, Centre de formation professionnelle:

«Ce que Marcel Pepin veut dire aux travailleurs dans son rapport, c'est clair et je suis d'accord avec lui à 100%. Qu'on le veuille ou non, l'action politique c'est notre affaire à nous autres les travailleurs.»

Que ce soit sur le plan scolaire, municipal ou gouvernemental, le travailleur est obligé de s'occuper de ce que leurs représentants font.

Sur la Côte-Nord, cette vigilance, ça va se faire. D'ailleurs c'est déjà fait. Ce n'est pas nouveau pour nous, nous avons déjà commencé ce travail.

Il faut que les travailleurs soient libres. Il faut qu'ils se libèrent. Il est faux de dire que la CSN devient marxiste, ceux qui disent ça mentent. La CSN ne fait que s'occuper des intérêts des travailleurs. Les journaux, lorsqu'ils parlent du congrès, ils mentent aussi. Ils sont malhonnêtes.

Nous, les travailleurs, on est obligé par le système d'embarquer en politique pour faire valoir nos idées, former des comités.

Chez-nous, il y en a qui sont déjà formés. Mais il faut maintenant qu'on se trouve des moyens pour faire embarquer tous les travailleurs. Il faut surveiller pour que nos intérêts soient respectés. Il ne faut pas avoir peur d'y mettre des sous.»

Jean-Yves Couillard et Réal Lachance, syndicat des employés de garage à Rimouski:

«Dans notre syndicat, il y en a qui disent qu'il faut changer le système alors que d'autres pensent que les syndicats vont trop loin. Je ne sais pas sur quel point notre syndicat va réagir, mais il est sûr que c'est eux qui vont prendre les décisions, pas l'exécutif.»

Mais nous pensons qu'aujourd'hui, à la CSN, c'est trop politique. Le rapport moral du président, sur le point politique, ça va trop loin. Beaucoup de syndicats ne marcheront pas. Ils peuvent même se désaffilier.

Les gars sont dans le syndicat pour négocier des conventions collectives, pour avoir des services des fédérations et des syndicats. Pas pour faire de la politique.

Un comité populaire à Rimouski, ça ne marchera pas.»

Après des discussions en ateliers et une journée et demie de débats en plénière, le congrès de la CSN a pris position sur l'orientation de la centrale, en acceptant dans une proportion de 78% les conclusions du rapport du président.

Nous avons questionné au hasard, quelques délégués qui nous ont dit comment ils entrevoyaient l'avenir suite à l'adoption du rapport. Les opinions exprimées sont personnelles et n'engagent aucunement les syndicats. Certaines personnes ont refusé de répondre.

LA RESOLUTION ET L'AMENDEMENT

«Que la commission recommande au congrès d'adopter le rapport du président.»

Cette résolution explique le rôle des comités populaires sur les plans de l'information, de l'éducation, de la politique municipale et scolaire et des conflits syndicaux. L'amendement est venu lorsqu'il fut question du rôle politique de ces comités. Au lieu de s'attaquer au seul parti libéral, l'amendement propose qu'on s'attaque à tous les partis anti-ouvriers.

En voici le texte:

«De plus, il incomberait à l'organisation de chacun de ces comités de dresser la géographie politique du comté et de décider, lorsque le temps viendra, d'éclairer les militants sur les programmes de chaque parti.»

Il est entendu cependant que les comités combattaient avec acharnement tout parti politique qui par toutes sortes de moyens cherchent à étouffer les mouvements syndicaux et les travailleurs en général.

Que les comités condamnent formellement les inégalités, l'injustice et la misère sociale engendrées par la forme actuelle du capitalisme, du libéralisme économique et du marxisme.»

78%

Joseph Dansereau, syndicat des employés du Mont-d'Youville, Québec:

«Ca me fait l'impression que si le rapport a été adopté avec des petits changements, c'est qu'ils ne veulent pas rester dans les principes, mais aller dans l'action. Selon moi, le point culminant de ces amendements, c'est qu'ils sont axés sur l'éducation de base.»

Une chose est sûre: si on y va par étapes, on va y arriver. Mais il faut y aller par étapes. Ainsi, il faut commencer par l'éducation de base, ensuite travailler avec l'information et la consommation pour en arriver enfin à l'application du rapport comme tel et aux comités populaires. A ce moment-là, ces comités vont se créer spontanément si les deux premières étapes ont été bien faites.

Il faut donc y mettre le paquet pour un an: tous les services de la CSN doivent être concentrés autour de l'éducation de base. C'est la seule manière d'y arriver. La nécessité de l'éducation de base, on nous l'a longtemps cachée. Aujourd'hui, ce sont les vieux routiers qui nous le ramènent.

Il va falloir donner un gros coup pour le secteur privé. Le secteur privé, c'est la pratique; le secteur public, c'est la théorie. Dans la première étape, il faut que nous nous unissions dans d'autre chose que les grèves. Il faut que nous trouvions une nouvelle manière de lutter contre le système.

Il faut expliquer à tous les membres ce qu'est la CSN, quels sont ses objectifs et ses moyens. Il faut tomber en amour avec la cause.

Et je voudrais ajouter ceci: en tant que président du syndicat dont fait partie Marcel Pepin, je dois dire que je suis bien fier de lui, c'est un gars ben correct. Il faudrait que mes autres gars soient tous au «boutte» comme lui.»

Guy Larivière, syndicat des employés de Saint-Jean-de-Dieu, Montréal:

«J'ai 40 ans et je suis pacifique. Auparavant, on n'a jamais voulu s'attaquer au système en place. Auparavant, je croyais à la justice. Ca a changé depuis que je suis allé à Orsainville après avoir été condamné pour avoir fait la grève.»

Maintenant, il va falloir que le syndicalisme cesse d'être plafonné. Il ne faut plus se limiter au syndicalisme traditionnel. Il faut s'engager, se battre, vivre à fond. Il faut s'attaquer à la consommation, aux injustices. Il faut vivre avec le monde. Il faut être

partout. Le syndicalisme va manquer le bateau s'il se limite à la convention collective.

Il faut faire en sorte que le monde n'ait plus peur du changement. Il faut parler. Les organismes populaires sont importants. Les gens ne se laissent plus manipuler. Les gens de mon âge commencent à en avoir soupé d'être manipulés par ceux qui nous exploitent.»

John Chamberland, SFPO, La Malbaie:

«Le rapport me paraît bien correct. Tout a l'air bien pensé là-dedans. C'est d'ailleurs fait par du monde instruit. Dans ma section, il n'y aura pas de problème et de misère à faire comprendre la situation aux membres.»

C'est pour ça qu'on est venu ici, pour prendre de l'information pour mieux informer nos membres par la suite.

Quant aux comités populaires, ça devrait marcher. Chez nous d'ailleurs, on a déjà commencé.»

Roger Boucher, syndicat de bureaux de Volcano, Saint-Hyacinthe:

«Les ouvriers manquent d'information et ne sont pas assez sensibilisés. Nous, c'est un nouveau syndicat (3 ans). Les gens ne pensent pas encore au côté syndical, ils ne participent pas beaucoup; ils sont plus intéressés par leurs problèmes personnels: «Qu'est-ce que ça va me coûter et qu'est-ce que ça va me rapporter?» Ce n'est pas collectif.»

Quant aux comités populaires, j'y crois beaucoup en autant que la majorité des travailleurs y participeront. Mais il faut commencer par éduquer les membres. Les informer. C'est le principal point.

Il faut que nous pensions à donner, pas rien qu'à recevoir. C'est la collectivité qui va créer une force de frappe dans le mouvement syndical. Il faudrait savoir exploiter ce que nous avons et refuser d'être exploités par ceux qui nous gouvernent. Il faut combattre le capitalisme.»

RECTIFICATION

M. Jean-Paul Houle qui participait hier à notre table ronde sur les gens de l'Amiante et de l'Aluminium, n'est pas président, mais bien vice-président du syndicat de John's Manville. Veuillez excuser cette erreur de copie.

LES PERMANENTS EN FRANCE

Jean Vandal, vice-président de la fédération de la métallurgie et ouvrier à la Beloit à Sorel, interroge Laurent Lucas, président de la Confédération française démocratique du Travail.

Vandal: M. Lucas, pourriez-vous nous expliquer comment sont traités les permanents syndicaux à la CFTD?

Lucas: Les permanents, chez-nous, ne sont pas considérés comme des fonctionnaires. Ils ne sont pas permanents toute leur vie. Ainsi, lorsqu'ils doivent être recyclés, la CFDT les recycle. Et lorsque les permanents n'ont plus la détermination de se battre, la Confédération les replace dans l'entreprise.

D'ailleurs, les employés de la CFTD ne s'agrippent pas à leurs postes. Ainsi un cadre de notre mouvement est dernièrement retourné à l'usine à l'âge de 54 ans.

Quant aux salaires payés aux permanents, ils sont évidemment moindres que ceux payés pour des postes analo-

gues dans l'industrie. Un ouvrier qui devient permanent accepte d'être moins bien payé qu'à l'usine. Son engagement syndical compense cette perte de salaire.

LAPALME
C'est pas fini!

Les délégués au congrès ont décidé hier par une forte majorité de continuer à appuyer financièrement les gars de Lapalme dans la lutte qu'ils mènent depuis plus de deux ans contre le gouvernement d'Ottawa.

Un comité, composé d'un membre de l'exécutif de la CSN, d'un représentant de la fédération des services publics et d'un représentant du syndicat des gars de Lapalme, sera formé en vue de reclasser les employés dans des emplois qui leur conviennent. Cependant, tant que le comité n'aura pas fait rapport à un Conseil confédéral, «la lutte continue», a souligné le président Marcel Pepin.

QUÉBEC-PRESSE

Des représentants de Québec-Pressé sont au congrès pour recueillir des parts sociales et des abonnements. Les parts sociales permettent de participer aux assemblées générales de Québec-Pressé, où se décide l'orientation du journal.

Parts sociales: 25.00 pour les individus
100.00 pour les syndicats et les associations

Abonnements: 15.00 dollars pour 1 an ou 5.00 dollars pour 4 mois

Les abonnés de la région de Montréal et de la région de Québec reçoivent leur journal par porteur à domicile, le dimanche matin. Les abonnés des autres régions le reçoivent par la poste le lundi, ou au plus tard le mardi.

On achète des parts sociales et des abonnements au kiosque, ou auprès de représentants suivants:

Bernard Leclerc, du syndicat des fonctionnaires, membre du conseil d'administration de Québec-Pressé.

Jean-Yves St-Pierre, directeur du tirage et de la promotion.

Carole Jarry, responsable des abonnements.

France Dumas, représentante de l'Histoire de la liberté.

LA PARTICIPATION AU CONGRÈS

	Syndicats représentés		Membres représentés		Composition de la délégation officielle
	1970	1972	1972	1972	1972
FEDERATIONS					
01 Bâtiment et bois	41%	32%	68%	7.7 %	
02 Commerce	47%	44%	69%	5.9 %	
03 Enseignants	96%	85%	88%	3.3 %	
04 Fonctionnaires provinciaux	100%	100%	100%	10.9 %	
05 Ingénieurs et cadres	71%	76%	90%	3.2 %	
06 Métallurgie, mines et p. chimiques	50%	57%	85%	12.0 %	
07 Papier et forêt	40%	41%	81%	4.8 %	
08 Services	75%	89%	95%	30.1 %	
09 Services publics	35%	57%	84%	13.1 %	
10 Textile	74%	21%	15%	1.0 %	
11 Vêtement	65%	20%	22%	1.0 %	
14 Imprimerie & information	62%	61%	82%	1.1 %	
12 Non-fédérés	100%	22%	20%	0.1 %	
TOTAL	55%	56%	82%	94.2 % *	
CONSEILS CENTRAUX					
01 Beauharnois-Valleyfield	66%	65%	83%	1.3 %	
02 Côte-Nord	22%	36%	70%	2.4 %	
03 Drummondville	27%	52%	73%	1.5 %	
04 Gaspésie	50%	84%	86%	1.7 %	
05 Granby	49%	44%	53%	1.9 %	
06 Hull-Ottawa	39%	40%	78%	2.1 %	
07 Joliette	40%	53%	86%	2.3 %	
08 Laurentides	47%	75%	90%	2.3 %	
09 Montréal	69%	63%	87%	26.2 %	
10 Nord-ouest québécois	75%	55%	60%	1.0 %	
11 Québec	71%	56%	72%	13.1 %	
12 Rimouski	59%	44%	78%	2.6 %	
13 Saguenay-Lac St-Jean	42%	54%	82%	8.9 %	
14 Shawinigan	48%	62%	86%	2.8 %	
15 Sherbrooke	54%	35%	66%	3.9 %	
16 Sorel	48%	45%	93%	2.6 %	
17 St-Hyacinthe	53%	42%	69%	2.1 %	
18 St-Jean	38%	62%	57%	1.6 %	
19 Thetford-Mines	59%	60%	90%	2.2 %	
20 Trois-Rivières	40%	58%	78%	1.5 %	
21 Victoriaville	61%	18%	33%	1.1 %	
Syndicats provinciaux	100%	100%	100%	13.4 %	
Syndicats isolés	100%	33%	22%		
TOTAL	50%	53%	81%	98.5 % **	

* 94.2% + 5.8% pour les délégués statutaires des conseils centraux = 100%.

** 98.5% + 1.5% pour les délégués statutaires des fédérations = 100%

LES FONCTIONNAIRES

Pour rendre compte des tendances qui se manifestent à l'intérieur du syndicat des fonctionnaires sur l'orientation de la CSN, le Travail a rencontré des membres de l'exécutif de ce syndicat.



Jean-Louis Harguindeguy, secrétaire

«Qu'on n'essaie pas de me faire croire que le rapport moral ne propose pas de politique partisane. Parce que si on se prononce contre un candidat, faut nécessairement se prononcer pour un autre.

La loi de la fonction publique (art. 55) empêche les fonctionnaires de faire de la politique partisane en période électorale. Or, je vois mal, à cause de cela, qu'un de nos membres travaille dans un comité populaire. A moins que la CSN décide en priorité de faire amender la loi avant les prochaines élections.

Si la CSN est logique, elle ne pourra pas entretenir de relations normales avec un gouvernement qu'elle a décidé d'abattre. Pour ma part, je vais faire le même débat au congrès d'orientation de mon syndicat à l'automne.

Ce n'est pas parce qu'on ne veut pas faire de politique partisane qu'on est un syndicat de boutique. Car à ce compte-là, la CSN aurait été une centrale de boutique pendant 51 ans.



Jacques Beaudoin, vice-président (ouvriers)

«Le rapport du président ratifie les positions de principe des rapports précédents, sur lesquels on était d'accord et propose un moyen pratique pour les appliquer. L'hésitation qu'ont plusieurs à prendre position cette année, vient, à mon avis, de la peur qu'on a de devoir mettre les principes en pratique: On a la chienne de passer à l'action. On fait des histoires pour rien avec les articles de la loi de la fonction publique. Les comités populaires ne seront pas des organismes légaux de la CSN, mais des organismes autonomes; dans l'hypothèse où les comités présenteraient leur propre candidat, ils ne formeront pas pour autant un parti lé-

gal. D'ailleurs, la loi ne défend pas à un fonctionnaire de faire de la politique partisane en dehors de la campagne électorale.

En somme, il y a peu de différence avec ce qu'on a toujours fait: mais, certains cherchent à faire croire que c'est un bouleversement.»



Jean-Paul Breuleux, président

«Avec l'amendement accepté hier matin, le point principal du rapport du président, à savoir abattre le parti libéral, a été supprimé pour une action plus large et moins directement partisane. Sans cet amendement, j'avais des craintes sérieuses pour notre syndicat, car la loi de la fonction publique interdit aux fonctionnaires de s'affilier à une centrale qui fait de la politique partisane, positivement ou négativement, et interdit à chaque fonctionnaire de faire de la politique partisane en période électorale. Le problème demeure toutefois dans la mesure où les comités populaires appuieront des candidats de parti.

De plus, le syndicalisme est né dans la fonction publique précisément pour nous libérer du patronage et des rouages de la politique partisane dont nous avons tous souffert et dont les fonctionnaires-ouvriers ne veulent plus rien savoir. Nos membres seront donc réticents sur ce point. Nos relations avec le gouvernement comme employeur seraient également rendues très difficiles si on déclare la guerre à Bourassa.

Si nous sommes contre l'action politique partisane, nous avons toujours pratiqué l'action politique non-partisane. Je fus personnellement un des premiers à appuyer l'opération anti-congrès de l'union nationale en 1969, la lutte contre le bill 63, l'opposition aux mesures de guerre; en 1969, nous avons fait débarquer l'union nationale.

Les comités populaires auront l'avantage d'élargir l'action syndicale en supprimant les barrières syndicales. Je trouve malheureux cependant qu'on veuille les axer sur la politique partisane, la haine et la guerre contre un «ennemi». La guerre est une solution de lâcheté, et la guerre électorale n'a jamais rien réglé. Il me semble que le véritable effort à faire, que nos gens comprendraient, c'est d'agir positivement, de s'emparer de nos infrastruc-

tures économiques, de pousser nos caisses d'économie, de reprendre le contrôle de nos ressources, de nos communications, de notre culture. La guérilla intérieure plutôt que la guerre extérieure. L'approche du rapport est trop négative et destructrice. Elle durcit les clans et désunit.



Rolland St-Jean, vice-président (ouvriers)

«J'ai travaillé à la fondation du syndicat des fonctionnaires et j'ai connu les problèmes politiques qui existaient à ce moment-là. On s'est syndiqué pour se débarrasser de la politique. Et on s'est libéré avec la convention collective et la permanence.

Si je suis contre la politisation du mouvement, c'est dû à ça. La politique non-partisane, d'accord. Mais appuyer un candidat, c'est de la politique partisane.

On n'a pas besoin de comités populaires pour s'infiltrer dans les municipalités. Ça a toujours existé. J'ai été échevin moi-même.

A notre congrès de 1969, le président du syndicat a recommandé d'abattre l'Union nationale. Il a identifié nos ennemis de l'époque, et l'Union nationale a été battue.

La politique, j'en ai plein le dos. Je ne veux plus en faire, sauf de la politique non-partisane. Je veux faire du syndicalisme.»



André Racicot, vice-président (fonctionnaires)

«L'affaire est bien simple: c'est ce qu'on a vécu depuis quelques années: les bills 1, 25, 38, 19. On veut s'organiser pour combattre ça.

Les comités populaires, c'est des travailleurs qui s'unissent, au-delà des étiquettes syndicales, pour régler leurs problèmes. C'est eux et non la CSN qui décideront s'ils veulent appuyer un candidat.

La base sera d'accord surtout si on prend le temps de leur expliquer, de leur imaginer tout ça en prévision de

notre congrès. Ils ne sont pas plus bêtes que d'autres.

Les expériences qu'ils ont vécues prouvent qu'il faut déborder la convention collective et combattre le pouvoir politique financé par la rue St-Jacques. Il est évident que le pouvoir veut abattre toute forme de revendication avec ses bills: le syndicalisme d'affaire devient lui-même impossible.

L'expérience du Front commun a d'ailleurs pratiquement aboli les étiquettes syndicales: la plupart de nos militants s'identifient maintenant comme des travailleurs qui font face à un pouvoir politique qui les matraque.»



Marcel Ledoux, vice-président (fonctionnaires)

«Il faudrait qu'on change la procédure du congrès pour que les présidents de fédérations puissent exprimer le point de vue de leur secteur même s'ils sont loin sur la liste des orateurs.

Je me pose des questions sur les 182 délégués qui n'ont pas participé au vote sur l'orientation. Si un gars n'est pas assez militant pour attendre une demi-heure de plus à la chaleur pour aller voter, il ne sera sûrement pas assez militant pour faire battre un député libéral.

Si on ajoute à ceux qui n'ont pas voté, les 239 qui ont voté contre, ça fait juste les deux tiers du congrès qui sont d'accord avec le rapport. On dit qu'il faut faire valoir notre point de vue à l'intérieur des instances. Très bien, mais quand Marcel Pepin prépare un rapport comme celui-là, il doit être conscient des problèmes que ça pose à certains groupes dans le mouvement.

Je vais respecter le point de vue majoritaire, mais avec qui pourra-t-on négocier si ce n'est plus vivable à l'intérieur avec le gouvernement?

Les fonctionnaires sont probablement la fédération qui met le plus d'argent dans l'action politique (150,000 dollars pour deux ans). Mais cela n'a pas produit tous les succès attendus, parce qu'on s'est buté au caractère des fonctionnaires. Alors, qu'est-ce que des comités populaires auto-financés (c'est-à-dire avec beaucoup moins d'argent), vont donner de plus?

Puis je vois mal comment chaque comité populaire pourra décider lui-même. Dans une couple d'années, il y aura formation d'une fédération de comités pour avoir une ligne commune. C'est cela que je vois venir.»